

LETTRE DU CENTRE N° 180

Sujet : Création d'une formation à l'utilisation du simulateur communautaire

Inscrit dans le dispositif EIR du " Droit à l'Information des Actifs " prévu par la réforme des retraites de 2010, le Simulateur Retraite permet de simuler la future pension d'un individu, dans la plupart des régimes où il a cotisé dans le passé, et de piloter des actions futures destinées à modifier ou améliorer ses conditions de retraite.

La nouvelle version du simulateur communautaire est en production depuis juillet 2015. Elle est accessible aux gestionnaires ou conseillers à partir de la PRCIA.

Le centre de formation et des expertises métiers, en lien avec la Direction du Produit Retraite, crée une formation d'une durée d'une journée destinée aux formateurs relais des groupes.

L'objectif de cette formation est de prendre en main efficacement le simulateur et de s'approprier les outils de formation mis à leur disposition pour former les équipes.

Cette formation entre dans le cadre de l'offre mutualisée du CFEM : son tarif est de 150 euros (plus 19,50 euros de frais de repas) par formateur relais et par jour en session inter-groupes. Cette formation est également réalisable en intra-groupe (contact : Philippe Damaso, 01 71 72 16 02, pdamaso@agirc-arrco.fr).

Les sessions intitulées « Le simulateur communautaire » se tiendront au GIE Agirc-Arrco, 16-18 rue Jules César, Paris 12^{ème} aux dates suivantes :

- Mercredi 7 octobre 2015
- Jeudi 8 octobre 2015
- Vendredi 9 octobre 2015

Le bulletin d'inscription est à retourner avant le 20 septembre 2015 au Centre de formation et des expertises métiers (fax : 01.71.72.16.11; e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr).

Vous trouverez, ci-joint, le programme et les modalités pratiques de cette session.

PJ : - Contenu de la formation
- Bulletin d'inscription

*Destinataires : Direction générale
Direction retraite
Direction de la communication
Direction des ressources humaines
Responsable formation
Pour info : secrétaire du CE*

Formation

« Le simulateur communautaire »

Durée : 1 journée

Objectif :

- prendre en main efficacement le simulateur
- s'approprier les outils de formation mis à leur disposition pour former les équipes

Pré-requis :

- Maîtriser les conditions de l'Entretien d'Information Retraite (EIR)

Contenu :

- Le simulateur : la situation actuelle
- Les enjeux
- Les grands principes d'utilisation
- Les fonctionnalités du lot 2
- La nouvelle version du simulateur

Méthode pédagogique :

- Cette formation est basée sur une mise en situation à l'aide de cas pratique

Formation
« Le simulateur communautaire »

BULLETIN D'INSCRIPTION

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

S'inscrit à la formation :

Mercredi 7 octobre 2015

Jeudi 8 octobre 2015

Vendredi 9 octobre 2015

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est de 150 €; il convient d'y ajouter 19,50 euros de repas par jour (règlement à réception de la facture).

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

A renvoyer avant le 20 septembre 2015
après validation de votre service Formation
au Centre de formation et des expertises métiers
16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12
Fax : 01.71.72.16.11 ou e-mail : gie.cfp@agirc-arcco.fr